

Une percée vers de plus grandes choses

Margot I. Duley, PhD

Une percée importante menant à l'obtention du droit de vote pour les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador a eu lieu à St. John's, en 1921, après trois décennies de débats.

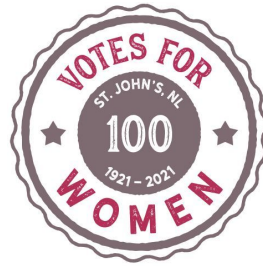
Partisan de réformes, le maire William Gilbert Gosling s'est fait le défenseur. Sa femme, **Armine Nutting Gosling**, a été la leader du mouvement des suffragettes à St. John's ainsi que de la campagne menée à la grandeur de l'île - qui était alors un Dominion britannique, et qui a culminé avec la victoire pour les toutes les Terre-Neuviennes, en 1925. Malgré les limites entourant l'exercice de ce droit, Armine Gosling a décrit la victoire de St. John's comme « *A stepping stone to greater things* » - Une percée vers de plus grandes choses (notre traduction). Cette victoire, bien que partielle, a redonné de l'énergie à la Women's Franchise League, découragée par le rejet récent par la Chambre d'assemblée, à 13 contre 9, d'un projet de loi accordant ce droit sur l'ensemble du territoire.

À St. John's, les groupes de femmes avaient fait pression sans relâche depuis des années en faveur de l'amélioration des conditions sanitaires dans les quartiers défavorisés, de l'entretien des rues et de la construction de meilleurs logements pour la classe ouvrière ainsi que pour la mise en place de services sociaux pour les mères et les enfants et de formations sur la tuberculose. Ces groupes demandaient aussi le renforcement des règlements pour protéger les animaux. Certains groupes voulaient également des contrôles de l'alcool, y voyant un facteur entraînant la violence domestique et la pauvreté.

Ignorées par les membres de la Chambre d'assemblée, elles ont demandé un vote du conseil municipal de St. John's. Le maire Gosling a persuadé ses collègues récalcitrants d'appuyer le droit de vote des femmes avec l'aide du conseiller Charles Pascoe Ayre, le mari de la suffragette Diana Stevenson Ayre.

Le **2 août 1921**, la charte de la Ville de St. John's est amendée pour permettre à certaines femmes de voter. Tous les hommes, sujets britanniques de 21 ans et plus, pourraient également voter. Cependant, afin d'avoir accès aux urnes, les femmes devaient être propriétaires ou pouvoir signer un bail en leur propre nom. Jusqu'en 1925, toutes les femmes de St. John's ont de plus ont été privées du droit de se présenter aux élections.

Les attitudes face au droit de vote des femmes sont devenues plus positives pendant la Première Guerre mondiale grâce au travail de la *Women's Patriotic Association*, qui avait alors 17 sections à St. John's seulement, ainsi qu'aux infirmières et aux travailleuses du *Voluntary Aide Detachment* actives outre-mer pendant ce conflit. Néanmoins, il y avait de la résistance.



2/

Les opposants affirmaient que les femmes n'avaient pas de « jugement politique » et que l'unité familiale serait minée si elles votaient selon leur opinion. La place des femmes était à la maison. Certains craignaient aussi que les taxes augmentent si la ville posait des gestes pour régler les problèmes de sécurité. Les élections municipales du **15 décembre 1921** à St. John's étaient vues comme un test permettant de savoir si le vote des femmes provoquerait le chaos social.

Les leaders des suffragettes étaient bien conscientes de ce qui était en jeu. Environ 1080 femmes, formant 18 % de l'électorat, se sont qualifiées pour voter en décembre 1921. L'électorat féminin était principalement composé de femmes aisées propriétaires et de veuves de toutes les classes sociales propriétaires ou signataires de baux reçus en héritage.

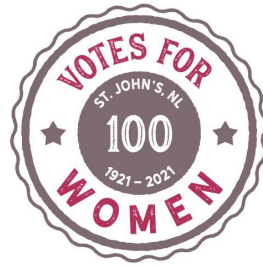
De plus, environ 80 femmes des classes ouvrière et moyenne propriétaires de petits ateliers de confection de vêtements ou de chapeaux et d'épiceries établis un peu partout dans la ville ont aussi pu voter, tout comme une poignée de travailleuses célibataires - enseignantes, employées dans des commerces, des bureaux et des usines, louant ou possédant des maisons. À cause de leurs bas salaires, la majorité des femmes célibataires vivaient avec leur famille ou dans des maisons de chambres.

En 1921, St. John's n'était pas une ville diversifiée au plan racial. Les « sujets britanniques » nés en dehors de Terre-Neuve et du Labrador représentaient seulement 1,2 % de la population totale d'environ 36000 personnes.

Légalement, en théorie, les femmes de St. John's nées sujets britanniques ou naturalisées, incluant les Mi'kmaq, les Innues et les Inuites du Labrador, avaient le droit de voter, si elles remplissaient les critères précédents. Cela inclut les femmes nées dans les autres dominions et colonies de l'Empire britannique.

Le nombre de personnes racisées habitant à St. John's à l'époque nous est inconnu et les obstacles à leur participation étaient majeurs. Toutefois, des preuves existent que quelques femmes des petites mais vibrantes communautés libano-syrienne et juive se sont qualifiées pour le scrutin. Dans un épisode honteux de l'histoire de Terre-Neuve, l'immigration était interdite à l'époque et les Chinois adultes devaient payer une taxe d'entrée de 300 \$, soit plus de 6000 \$ aujourd'hui.

En dépit de ces limites, ce vote était important, symboliquement et en pratique. La veille de l'élection de décembre à St. John's, la première assemblée publique réclamant le droit de vote à l'échelle de l'île, sans limites liées à la propriété, s'est tenue dans la salle bondée du Théâtre Casino, sur la rue Henry. Les femmes ont été encouragées à voter le lendemain et à se battre pour la pleine reconnaissance de leur droit.



3/

Le jour du scrutin, les femmes ont démontré leur enthousiasme et ont inondé les lieux de vote en très grand nombre. Certaines, déjà convaincues, avaient acheté des poulaillers et des remises pour pouvoir voter. Mary Pitts, une riche veuve, a été la première à déposer son bulletin, propulsée et par son chauffeur et par son énergie.

Les résultats de l'élection étaient encourageants : le candidat élu à la mairie et les deux conseillers influenceurs du conseil avaient appuyé l'élargissement du droit de vote à toutes les Terre-Neuviennes ainsi que des améliorations municipales réclamées par les femmes.

La *Newfoundland Women's Franchise League* a été énergisée par cette percée et sa démonstration du pouvoir potentiel du vote des femmes

Les suffragettes ont poursuivi la bataille, les pressions et la mobilisation, partout à Terre-Neuve. Leurs pétitions ont réuni 22 000 signatures, en faisant ainsi la plus grande campagne de pétition de l'histoire de Terre-Neuve. **En 1925, une loi accordant le droit de vote à toutes les femmes de Terre-Neuve est enfin adoptée.** Il faudra attendre 21 ans encore pour que les hommes et les femmes du Labrador, incluant les Autochtones, puissent exercer le droit de voter. Pour ces derniers, des barrières substantielles à la participation sont toutefois demeurées.

La victoire du suffrage des femmes en 1921 a été une « percée vers de plus grandes choses » qui nous inspire une centaine d'années plus tard.

Avec une vision claire, nous poursuivons les efforts pour que les droits et les opportunités soient égaux pour tous les genres dans la province, reconnaissant que les systèmes de l'oppression et de la discrimination sont interdépendants et traversent toutes les catégories sociales telles que l'appartenance ethnique, la classe sociale, le genre, les capacités, le statut parental, la corpulence, l'âge et l'orientation sexuelle.

- Traduction par Jacinthe Tremblay